

École publique de Loubeyrat

Le Suquet

63410 LOUBEYRAT

09.61.02.73.34

ecole.loubeyrat.63@ac-clermont.fr

<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k>



NOTE DE RENTREE - Année scolaire 2025-2026

Cette note de rentrée est envoyée aux familles par mail, et mise en ligne sur le site internet de l'école.

Horaires scolaires

	Matin	Après-midi	APC*	TAP*
Lundi		13h55-16h30	12h-12h30 ou 13h20-13h50	
Mardi		13h55-16h30	12h-12h30 ou 13h20-13h50	
Mercredi		/	/	
Jeudi		/	/	13h30-16h30
Vendredi	8h45-12h	13h55-16h30	12h-12h30 ou 13h20-13h50	

* APC = Aide Pédagogique Complémentaire, proposée et encadrée par les enseignants

TAP = Temps d'Activités Périéducatives, proposés par la commune et encadrés par la commune et la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge

Remarques :

- L'accueil par les enseignants débute 10 minutes avant les horaires d'entrée.
- Les élèves de PS qui mangent à la maison mais font la sieste à l'école devront être ramenés à 13h15.

⚠ Vigilance sur les retards : à 8h45 et 13h55, la classe débute et le portail est donc fermé. Tout retardataire entraîne des perturbations dans les classes, car un adulte doit quitter sa classe pour l'accueillir.

Garderie assurée en dehors de ces horaires: 7h15-8h35 et 16h30-18h30 tous les jours.

Direction : M Lénat, directeur, est libéré de sa classe pour sa journée de direction le vendredi + 14 lundis dans l'année.

Inspecteur de l'Education nationale - Circonscription de Riom Combrailles : M CHEMINAL - 04.43.57.21.40

Equipe pédagogique

	Enseignants		ATSEM
Maternelle n°1 (PS-MS)	Marilyne BARTHES	Héloïse DENIS (mardi)	Hélène FRAU
Maternelle n°2 (PS-GS)	Laurence CLOAREC		Aurore JOLY
CP-CE1	Anne-Cécile GAILLARD		
CE1-CE2	Sandrine BASTIDE		
CE2-CM1	Nicolas LENAT	Chloé BRUEL (vendredi + 14 lundis dans l'année)	
CM2	Marie-Pierre CHATARD	Emilie FERREIRAS (mercredi)	

DOCUMENTS A RETOURNER DE TOUTE URGENCE A L'ECOLE

□ **Fiche de renseignements (distribuée à la rentrée)** : Cette fiche est à destination des enseignants. Elle nous permettra de vous joindre le plus rapidement possible en cas de besoin. Une copie de cette fiche sera conservée de manière confidentielle en garderie, pour la même utilisation. **Bien qu'elle soit pré-remplie, pensez à la compléter et/ou la corriger lisiblement.** (⚠ Merci de vérifier attentivement vos adresses mail & numéros de téléphone)

Remarque : 2 détails passent souvent inaperçus sur cette fiche, mais ont de l'importance

→ La case **d'autorisation de droit à l'image** (une fiche spécifique vient l'accompagner)

→ Une case **d'autorisation de diffusion de vos coordonnées**. Dans les faits, il s'agit de communiquer votre adresse mail aux représentants de parents d'élèves afin qu'ils puissent partager avec vous des informations directement, notamment pour la préparation des conseils d'école.

□ **Fiche d'urgence (distribuée à la rentrée)** : elle est transmise par les enseignants aux services de soins en cas d'hospitalisation de votre enfant ce qui permettra à l'équipe médicale de prendre contact directement avec vous dès l'admission de votre enfant.

□ **Fiche "APC" (distribuée à la rentrée à partir des MS)** : à consulter et à signer dès maintenant, elle permettra, si vous l'autorisez, à l'enseignant de votre enfant de le prendre en APC lorsqu'il y verra un intérêt pédagogique.

□ **Attestation d'assurance scolaire** : L'assurance scolaire n'est pas obligatoire pour les activités pendant le temps scolaire. Mais comme elle est obligatoire pour toutes les activités se déroulant hors temps scolaire (sorties dépassant la $\frac{1}{2}$ journée ou les horaires de l'école), elle nous est indispensable plusieurs fois dans l'année.

Fournir à l'école une attestation d'assurance pour votre enfant spécifiant clairement les deux responsabilités:

- **responsabilité civile (dommages causés)**

- **responsabilité individuelle ("individuelle accident" → dommages subis)**

⚠ Chaque année, nous devons retourner des attestations aux familles car ces deux mentions ne figurent pas de manière claire... Pensez à le vérifier ou à le préciser à votre agence d'assurance !

Si vous souhaitez adhérer à la MAE, remplissez le formulaire qui a été distribué à votre enfant.

□ Mot "accompagnateurs piscine & VTT - Agréments" (mail + site internet)

□ Mot "Election des représentants de parents d'élèves" (mail + site internet) : Nous informer dès que possible de votre souhait de présenter votre candidature

□ Fiche "Autorisation de diffusion - Droit à l'image" (distribuée à la rentrée)

□ Fiche médicale "ESCALAPE" (distribuée à la rentrée) : pour les nouveaux élèves uniquement

Règlement intérieur de l'école

Consultable sur demande ou sur le site internet de l'école.

Goûters

Aucun goûter sur le temps scolaire, mais collation possible en fin de garderie du matin (8h30) et en début de garderie du soir, à 16h30.

Information aux familles

> Une réunion d'information aux familles sur le déroulement de l'année sera organisée par chaque enseignant. Aucun entretien individuel ne sera réalisé ce jour-là.

Maternelle n°1	Mme BARTHES & Mme DENIS	Lundi 16 septembre	17h30
Maternelle n°2	Mme CLOAREC	Lundi 22 septembre	17h30
CP-CE1	Mme GAILLARD	Vendredi 5 septembre	17h30
CE1-CE2	Mme BASTIDE	Lundi 8 septembre	17h30
CE2-CM1	M LENAT & Mme BRUEL	Lundi 8 septembre	17h30
CM2	Mme CHATARD & Mme FERREIRA	Lundi 15 septembre	17h30

> Prise de rendez-vous avec l'enseignant pour le suivi de votre enfant : en proposant une date sur le cahier de correspondance quelques jours avant.

> Communications :

→ Collées dans le **cahier de correspondance**. Utilisé pour les mots à signer, ou pour les communications directes avec l'enseignant de la classe.

Merci de le consulter quotidiennement et de le signer à chaque information.

→ Envoyées directement par mail. Pensez à vérifier vos adresses sur la fiche de renseignements !

→ Mises en ligne sur le site internet. Vous serez alors avertis par une notification (mail) mais pensez aussi à le consulter régulièrement

Absences

Les absences de votre enfant doivent être signalées auprès de l'enseignant soit :

- avant l'absence si elle est prévue par un mot dans le cahier de correspondance.
- le matin même de l'absence par un appel téléphonique, puis fournir par écrit le motif de l'absence sur le cahier de correspondance au retour de votre enfant.

Pour une annulation du repas à la cantine et de sa facturation, prévenez aussi les services concernés par téléphone (09.61.02.73.34) et/ou par mail (loubeyrat.ecole@gmail.com)

⚠ Les absences pour convenance personnelle ne peuvent être approuvées par l'équipe enseignante. Si elles venaient à se présenter, elles feront l'objet d'une remontée à l'Inspecteur de circonscription.

Les points 2.1 et 2.3 du règlement interne vous informeront sur l'absentéisme.

Education physique et sportive

Seul un certificat médical peut justifier la dispense de la pratique du sport à l'école.

Les jours où une tenue de sport est nécessaire seront précisés lors de chaque réunion de rentrée.

Santé

- Les poux sont très régulièrement parmi nous ! Merci de vérifier les cheveux de vos enfants, de les traiter si besoin et d'en informer les enseignants.
- Aucun médicament ne peut être donné à l'école (sauf cas de PAI ci-dessous), même avec ordonnance, ni par le personnel communal ou communautaire, ni par les enseignants. Il revient à votre médecin d'adapter le traitement à la fréquentation scolaire, si elle est compatible avec la pathologie de l'enfant.
- Si votre enfant a une pathologie chronique (allergie, asthme...) qui nécessite qu'un traitement soit conservé à l'école, un projet d'accueil individualisé (PAI) doit être mis en place par le médecin scolaire. Merci d'en informer l'enseignant de votre enfant et/ou le directeur.

Les représentants des parents d'élèves

Voir « mot spécial ».

Accès à l'école

Classe de Maternelle n°1 (Mmes BARTHES & DENIS)

Tous les élèves sont accompagnés à la porte du couloir, par le préau de la cour « maternelle ». Seuls les parents de PS accompagnent leur enfant au porte-manteau pour l'aider.

Tous les parents récupèrent leur(s) enfant(s) à la porte de la classe donnant sur la cour.

Classe de Maternelle n°2 (Mme CLOAREC)

Tous les élèves sont accompagnés à la porte du couloir, par la bibliothèque de l'école.

Seuls les parents de PS accompagnent leur enfant au porte-manteau pour l'aider.

Tous les parents récupèrent leur(s) enfant(s) à la porte de la salle de motricité.

Autres classes

Les parents laissent et récupèrent leur enfant au portail. L'accueil des élèves par les enseignants se fait directement dans les classes.

⚠ Il est important de vous assurer que votre enfant pénètre bien dans l'enceinte de l'école, où il sera toujours accueilli par un adulte.

L'accès à l'école n'est autorisé que pendant ces périodes d'accueil ou pour des rendez-vous pris avec les enseignants. Durant la journée, les accès seront fermés à clé. Une sonnette se trouve à côté de la porte, sous le préau du parvis de l'école.

Le matin, les enseignants assurent l'accueil des élèves de 8h35 à 8h45. A 12h, les enseignants transfèrent automatiquement à la cantine les élèves n'ayant pas été récupérés.

L'après-midi, les enseignants assurent l'accueil des élèves de 13h45 à 13h55.

Le jeudi, c'est le personnel communautaire qui assure cet accueil, avant les TAP (13h30 à 13h35).

Aucun élève ne sera autorisé à rentrer dans l'école avant ces horaires (sauf garderie), mis à part les élèves participant aux APC.

A 16h30, les élèves n'ayant pas été récupérés seront automatiquement transférés à la garderie.

Sport : Piscine

CP-CE1 + CE2-CM1 9 séances	Mercredi 9h15-10h dans l'eau	10 septembre - 19 novembre
CE1-CE2 + CM2 9 séances	Mercredi 9h15-10h dans l'eau	26 novembre - 4 mars (fermeture les 17/12 et 07/01)
Maternelle n°2 4 séances	Mercredi 10h-10h45 dans l'eau	13 mai - 3 juin
Maternelle n°1 4 séances	Mercredi 10h-10h45 dans l'eau	10 juin - 1 ^{er} juillet

Nous avons besoin de parents volontaires pour accompagner et prendre en charge des groupes d'enfants pour la piscine. Merci de prendre connaissance du "mot spécial" sur le site internet de l'école.

Calendrier scolaire

Rentrée		Lundi 1 ^{er} septembre
Automne	Vendredi 17 octobre (soir)	Lundi 3 novembre (matin)
Noël	Vendredi 19 décembre (soir)	Lundi 5 janvier (matin)
Hiver	Vendredi 6 février (soir)	Lundi 23 février (matin)
Printemps	Vendredi 3 avril (soir)	Lundi 20 avril (matin)
Ascension	Mercredi 13 mai (12h)	Lundi 18 mai (matin)
Eté	Vendredi 3 juillet (soir)	

Pas classe les mardi 11 novembre (Armistice), vendredi 1^{er} mai (travail), vendredi 8 mai (Armistice), lundi 25 mai (lundi de Pentecôte)

Bonne rentrée à toutes et à tous. - L'équipe enseignante.